

Le secteur de la construction vers plus

Construire puis tout casser sans rien recycler ni récupérer n'est plus un processus acceptable, tant financièrement qu'éthiquement. Doucement, des solutions se mettent en place pour redonner vie aux matériaux, d'une façon ou d'une autre. Mais ce n'est qu'un début.



JEAN-LUC BODEUX

Réutiliser, recycler, optimiser la ressource première, toujours plus, toujours mieux ! Comme bien d'autres secteurs, celui de la construction va devoir se mettre au diapason du réemploi des matériaux. C'est déjà le cas pour un certain nombre de sociétés, mais il va falloir encore accélérer les choses, peut-être légiférer pour sensibiliser voire obliger les maîtres d'œuvre et architectes. Le secteur de la construction représente 35 % des déchets produits à l'échelle mondiale. Rien que notre pays produit 20 millions de tonnes de déchets de construction. C'est colossal.

On ne peut en tout cas plus se permettre de tout jeter dans des containers qui partent soit en décharge, soit vers des incinérateurs, voire... dans la nature pour quelques constructeurs peu scrupuleux. « On puise dans des matières limitées et on amasse des déchets. Une démolition d'un bâtiment de 1.000 m² génère environ 1.000 tonnes de déchets si on ne recycle rien, à 30-40 euros la tonne en containers », commente Lionel Delatte, architecte co-fondateur de la société liégeoise Circonflexe, qui joue un rôle d'intermédiaire entre ceux qui ont des matériaux à réemployer et ceux qui en recherchent.

Chez nos voisins luxembourgeois, pays en plein boom démographique qui produit... 9 millions de tonnes de déchets de construction par an, les décharges sont saturées. Et le pouvoir en place a adopté de nouvelles lois sur la gestion des déchets, pour maintenir le maximum de matériaux dans le circuit.

Madaster Belgium, issu d'une société néerlandaise du même nom créée il y a six ans, réalise désormais des cadastres des matériaux et produits de construction pour favoriser leur réemploi. « La circularité ne sera plus un coût mais créera un plus », commente Johan

Le secteur de la construction représente 35 % des déchets produits à l'échelle mondiale. Rien que notre pays produit 20 millions de tonnes de déchets de construction. © DOMINIQUE DUCHESNES.

Groupe Riche Utiliser le bois à 100 %

J.-L.B.

Dans le Groupe Riche qui gère les entreprises Stabilame, la menuiserie Riche et Enercobois, on exploite la ressource bois à 100 %, quelle qu'elle soit. Et ce n'est pas une nouveauté. « Mais on a tout optimisé ces dernières années », explique Nathalie Lebrun, responsable de la communication au sein du groupe. « Michel Riche qui était assez visionnaire a été le premier à mettre au point la technique du lamellé-collé en Belgique. C'était en 1973. Il optimisait déjà à l'époque la matière première, en réutilisant les chutes, pour la réalisation de châssis, le premier métier du groupe. L'aboutage permettait de mettre ensemble les plus petits morceaux de bois à l'intérieur des châssis. Tout cela s'est affiné au fil des années. Aujourd'hui, quand le bois arrive pour rentrer dans la chaîne de production, la ligne d'optimisation effectue un premier tri, à l'œil, pour voir les défauts de surface puis au scanner pour voir ce qu'il y a dedans, pour dénicher la structure des nœuds. Parfois, il y en a tous les 50 cm, parfois sur une plus grande longueur. Aujourd'hui, toutes les chutes au-delà de 20 cm sont utilisées alors qu'autrefois, elles servaient pour du chauffage. Mais le groupe est également indépendant à 100 % en matière de chauffage, les déchets ultimes étant utilisés pour ce faire. La gestion de la ressource est chez nous une priorité ! »

Installées sur le zoning de Mariembourg, les unités Stabilame et Menuiserie Riche utilisent en effet les copeaux et autres micro-chutes pour en faire des briquettes à usage interne ou vendues via la troisième structure, Enercobois basée à Petigny.

Stabilame, l'unité de construction bois, développe toutes les techniques possibles en la matière, à savoir l'ossa-



Dans le groupe Riche, le déchet n'existe pas, la ressource « bois » est exploitée à 100%. © DOMINIQUE DUCHESNES

ture bois, la technique du madrier empilé, née en 1992, celle du poteau-poutre qui représente 50 % des ventes, et bien sûr les CLT (Cross Laminated Timber ou bois lamellé collé croisé). « C'est de la vraie circularité. On travaille en écoconception, et pas seulement avec du CLT », poursuit Nathalie Lebrun. « On regarde au niveau du budget et des matériaux utilisés, pour qu'ils soient utilisés au bon endroit et en bonne quantité. Le but pour les grands bâtiments est de ne pas les déconstruire. Il faut donc imaginer des bâtiments évolutifs dès le début du processus. À terme, il s'agit de pouvoir modifier les affectations des bâtiments sans les démonter. Mais la réflexion ne porte pas que sur la matière première. On essaie de minimiser au maximum le transport par exemple. On a également adhéré au processus de la déclaration environne-

mentale des produits, qui offre un plus en termes de visibilité commerciale. Mais il faut prouver qu'on mérite ce titre. On a fait des analyses scientifiques validées par l'Etat. Un document atteste de 17 fonctions environnementales et de santé. Cela permet de réemployer des éléments en bois si un jour le bâtiment devait être déconstruit. »

Un horizon de 60 ans

Le groupe Riche travaille avec du bois belge et européen, mais aussi du bois exotique, toujours demandé. « Six essences en fait, le chêne, le mélèze, le pin sylvestre, l'épicéa et deux exotiques, mais exclusivement issues de forêts labellisées PEFC.

La Menuiserie Riche a aussi intégré la réutilisation d'éléments « historiques » de protection ou de décoration dans les maisons. « Quand nous devons démon-

ter ou détruire des constructions anciennes, on essaie de récupérer au maximum les grilles en fer forgé des portes, ou des vitraux de décoration le cas échéant. On les reconstruit et on les réinsère dans de nouvelles portes, avec les performances thermique et acoustique actuelles. Et ce n'est pas anecdotique. Toutes les semaines, on récupère des grilles, diverses crémones, etc. »

Enfin, la menuiserie a effectué des recherches pour optimiser la durée de vie des châssis en bois. « Aujourd'hui, on peut garantir minimum dix ans de peinture », conclut Nathalie Lebrun. « Et si la durée de vie classique des châssis est de 30-40 ans, nous, on parle de 60 ans. Ce procédé home made fait vivre nos produits plus longtemps. »